



Logement social au bord de la crise? Pas du tout!

Trois-Rivières, le 13 janvier 2012 - C'est en 2012 que les ententes financières contractées il y a plus de 25 ans avec le gouvernement fédéral, pour les logements sociaux, arrivent à échéance partout au Canada. Au Québec, près de 84 000 logements sociaux, dont près de 11 000 suppléments au loyer, sont visés par des ententes conclues entre la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Ces ententes garantissent le versement de subventions aux organismes et déterminent les modes de contrôle qui y sont associés.

La fin des conventions signifie la fin du financement fédéral pour les immeubles visés par ces ententes conclues entre la SHQ et la SCHL. La SHQ a analysé les impacts financiers et selon ses estimations, la fin du financement fédéral ne devrait pas avoir de conséquences financières importantes à court et moyen terme pour le parc d'habitation à loyer modique (HLM). En effet, la fin des ententes représente aussi la fin des emprunts qui avaient été contractés pour financer la réalisation du parc HLM.

« Des 40 000 logements financés par le fédéral, peut-être 3000 seront véritablement dans le besoin, soutient le directeur de la planification, de la recherche et du développement à la SHQ, Hubert de Nicolini. La SHQ permet la création annuelle d'environ 2500 nouveaux projets de logements sociaux et abordables au Québec, en plus d'octroyer des subventions à quelque 20 000 ménages québécois dans le besoin ».

La SHQ poursuit les négociations avec la SCHL et espère toujours en arriver à une entente concernant le renouvellement des ententes de financement sur le logement social. Elle travaille aussi avec les autres provinces pour trouver des solutions satisfaisantes en plus de mener des consultations auprès de ses partenaires. Dans les autres provinces canadiennes, aussi touchées par la fin des conventions, quelques solutions commencent à se mettre en place pour pallier le manque de financement. D'ici à ce que les parties concernées en arrivent à une solution, la SHQ souhaite maximiser les investissements fédéraux sur le parc de logements sociaux. À cette fin, au moment d'allouer les budgets de remplacement, d'amélioration et de modernisation (RAM), la SHQ priorisera le financement de travaux sur les ensembles immobiliers dont l'entente arrive bientôt à échéance.

Enfin, selon M. Marco Bélanger, directeur général de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières, il n'y a aucune raison de s'inquiéter de l'impact de l'arrivée à échéance des subventions du gouvernement fédéral. « La SHQ tient à maintenir le même nombre de logements disponibles pour les ménages dans le besoin et souhaite éviter que des ménages à faibles revenus soient placés en situation de vulnérabilité suite au retrait du financement fédéral. En outre, l'OMHTR prévoit, depuis longtemps, l'arrivée à échéance de ces ententes, soutient-il ». De plus, la SHQ affirme que les locataires ont droit au maintien des lieux. Ils sont protégés par un bail et leurs conditions de location sont prévues dans un règlement d'ordre public.

-30-

Information :

M. Marco Bélanger, M.A.P., directeur général
Office municipal d'habitation de Trois-Rivières
819 378-5241, dg@omhtr.ca